



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 novembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 34
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Karine HUON-SAVINA	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Rémi DETANG pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Université Bourgogne Europe (UBE) – Demande de subvention pour le projet pilote ACVmed**

L'Université Bourgogne Europe a initié avec Santenov Dijon Bourgogne, le projet DecarboMED afin de fonder à Dijon la première école française de la décarbonation des produits de santé et de leurs usages.

Cette initiative vise à former les personnels des industries et des établissements de santé qui seront en charge de réduire l'intensité carbone d'un secteur santé qui représente 8 % de l'empreinte carbone nationale dont 57 % proviennent directement des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, gaz médicaux, déchets). Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris à horizon 2050, une réduction drastique des émissions de ce secteur est indispensable qui impliquera non seulement une transformation industrielle majeure mais aussi une évolution profonde de l'offre et de la demande en soins.

Suite à l'échec à la dernière levée de l'appel à manifestation d'intérêt compétences et métiers d'avenir de France 2030, l'UBE va recalibrer le projet DecarboMED pour le soumettre au financement de l'Appel à projet « Aides à l'innovation Bottom-up – volet Projets de Formations Professionnelles » de France 2030 régionalisé.

Dans l'attente des résultats de cette candidature, l'UBE souhaite engager une phase pilote du projet DecarboMED dénommée ACVmed afin de capitaliser sur l'implication des industriels partenaires du projet qui avaient été mobilisés par Santenov Dijon Bourgogne et qui sont désireux d'avancer pour former leurs collaborateurs.

Pour ce faire, ACVmed vise à concevoir un module pédagogique démonstrateur construit autour d'un cas d'usage d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) d'un produit de santé fabriqué sur l'un des sites industriels du territoire. Cette démarche permettra de proposer une première formation courte à destination des professionnels.

Par courrier du 21 octobre 2025, Monsieur Vincent Thomas, Président de l'UBE sollicite une subvention de 50 000 € auprès de Dijon métropole afin de faciliter le lancement de cette phase prototype ACVmed.

Portée par l'Université de Bourgogne Europe, ACVmed a été élaboré en partenariat avec l'Ecole de Biologie Industrielle (EBI) qui implantera prochainement un campus sur Dijon ainsi que les écoles d'ingénieurs CESI et ESEO. Doté d'un budget global de 100 K€ les principaux postes de dépenses concernent des études, les frais de collecte de données et d'analyses techniques ainsi que l'ingénierie pédagogique nécessaire à l'élaboration de cette offre de formation innovante (cf. fiche descriptive en annexe du courrier du Président de l'UBE).

Au vu du caractère original et structurant de cette initiative DecarboMED et de son projet pilote ACVmed qui s'inscrivent pleinement dans les axes stratégiques de Santenov Dijon Bourgogne ainsi que dans les politiques publiques de la métropole de Dijon pour répondre aux enjeux des transitions écologique et climatique de notre territoire, il vous est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 50 000 € à l'Université Bourgogne Europe selon les modalités de versement spécifiées à l'avenant de la convention (cf en annexe 1).

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** à l'Université Bourgogne Europe, une subvention de 50 000 € au titre du projet ACVmed ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'année 2025.

SCRUTIN

POUR : 40

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)